

LA FILIÈRE PAYSAGE AU CŒUR DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Bruno Carrier

Reflète d'un savoir-faire à la française inégalé, la filière paysage a su évoluer avec son temps et se pose aujourd'hui comme un acteur incontournable du développement durable. Le point avec Bruno Carrier, fondateur du regroupement de paysagistes, **Plantations Bio**, qui revient sur la place de la profession, mais aussi sur son engagement et sa contribution en faveur du climat avec la COP21 et le lancement du projet « Les 100 Jardins de la COP21 ».

L'innovation et le développement durable sont au cœur de l'ADN de Plantations Bio. Comment cela se traduit-il concrètement ?

Alors que nous avons récemment célébré le 40^e anniversaire d'André Le Nôtre, la filière française du paysage reste une des filières les plus prisées dans le monde. Elle a su capitaliser sur l'innovation et le développement durable pour conserver sa renommée internationale. D'ailleurs, notre groupe, Plantations Bio, rassemble les 500 meilleures signatures françaises, francophones et mondiales afin de collaborer et innover au quotidien pour faire évoluer la création et l'entretien des espaces verts.

tion web design afin d'éditer en ligne l'avant-projet d'un jardin, un parc ou un espace vert afin d'en déléguer la conception à un architecte paysagiste labellisé en ligne.

Les nouvelles techniques et technologies apportent aussi de nouvelles perspectives dans la conception des jardins verticaux et la capacité à habiller des murs de végétaux.

Dans le cadre de l'entretien écologique des jardins et espaces verts, Plantations Bio a mis au point un concept unique basé sur la valorisation énergétique des déchets verts issus de l'entretien des jardins afin de produire sur place, grâce à un bio-conteneur, des granulés, les « pellets » de bois, qui

peuvent générer une création d'environ 10 000 emplois, mais aussi une réduction considérable de notre importation d'énergie fossile.

Nous misons sur des innovations durables en privilégiant des produits et des services éco-conçus qui peuvent illustrer le principe d'économie circulaire, comme le jardin central créé pour la COP21, qui en est un des meilleurs symboles.

Dans le cadre de la COP21, vous avez piloté le projet les « 100 Jardins de la COP21 ».

Dites-nous-en plus sur ce projet.

Les « 100 jardins de la COP21 » ont un rôle didactique de diffusion des connaissances et des meilleures bonnes pratiques afin de promouvoir le développement durable. Actuellement, le jardin musée du Bourget et le jardin pédagogique de la Seine Saint-Denis, sont les premiers de cette initiative qui vise à valoriser la diversité, mais aussi l'universalité des paysages français. Des jardins mémoriels vont voir le jour dans la majorité des départements français afin d'entretenir la mémoire végétale de cet événement historique, emblème de la réussite française, dans le cadre de son engagement en faveur du climat.

CE SERVICE DE TRI SÉLECTIF DE DÉCHETS VERTS ET DE PRODUCTION DE BIOMASSE EST UN EXEMPLE DE NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA CROISSANCE VERTE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES QUI PEUVENT GÉNÉRER UNE CRÉATION D'ENVIRON 10 000 EMPLOIS, MAIS AUSSI UNE RÉDUCTION DE NOTRE IMPORTATION D'ÉNERGIE FOSSILE.

Sur l'aspect de la conception et de la création des jardins, nous mettons à la disposition de notre réseau professionnel des pistes innovantes et pointues pour optimiser leur travail. Dans cette optique, nous avons développé un studio de créa-

tion web design afin d'éditer en ligne l'avant-projet d'un jardin, un parc ou un espace vert afin d'en déléguer la conception à un architecte paysagiste labellisé en ligne. Les nouvelles techniques et technologies apportent aussi de nouvelles perspectives dans la conception des jardins verticaux et la capacité à habiller des murs de végétaux. Dans le cadre de l'entretien écologique des jardins et espaces verts, Plantations Bio a mis au point un concept unique basé sur la valorisation énergétique des déchets verts issus de l'entretien des jardins afin de produire sur place, grâce à un bio-conteneur, des granulés, les « pellets » de bois, qui

Vous avez d'ailleurs été membre de la délégation française de la COP 21 : qu'en reprenez-vous ?

En effet, j'ai été une des personnes choisies par Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, de Déve-

NOUS MISONNONS SUR DES INNOVATIONS DURABLES EN PRIVILÉGIANT DES PRODUITS ET DES SERVICES ÉCO-CONÇUS QUI PEUVENT ILLUSTRER LE PRINCIPE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, COMME LE JARDIN CENTRAL CRÉÉ POUR LA COP21, QUI EN EST UN DES MEILLEURS SYMBOLES.

veloppement Durable et de l'Énergie pour faire partie de la délégation française de la COP21. J'ai eu l'opportunité de participer, en amont, à la préparation de cet événement en proposant des thématiques relatives à la filière paysage et aux enjeux que nous rencontrons. Dans cette optique, j'ai d'ailleurs eu la chance d'animer des conférences débats dans le cadre des « espaces générations climat » autour de la contribution de la filière paysage au climat sans oublier qu'un savoir scientifique et technologique pertinent et pointu est nécessaire pour espérer, à son échelle, pouvoir contribuer à une négociation de cette envergure internationale.

Parallèlement, l'activité des paysagistes a beaucoup évolué au cours des dernières années. Pouvez-vous nous en dire sur les évolutions connues par la profession ?

L'activité de notre secteur a considérablement évolué au cours des dernières années. Aujourd'hui, nos efforts sont concentrés sur l'enjeu des jardins écologiques et de leur intégration dans nos activités. En termes d'éco-conception des jardins, nous combinons les bonnes pratiques aux innovations techniques et technologies auxquelles nous contribuons à notre échelle. En effet, la valorisation des déchets verts qui implique le tri sélectif à la source, le recyclage et le recours à des machines et un matériel innovant a permis l'émergence d'une filière entière dédiée au développement durable et à la valorisation énergétique. Notre métier doit intégrer les dimensions relatives au changement climatique, car les paysagistes ont un rôle important à jouer dans la promotion d'une gestion durable de la nature et de l'environnement.

Quel rôle joue le numérique et le digital dans votre domaine d'activité ?

Plantations Bio a fait le choix de se positionner à l'avant-garde de la modernisation de la filière paysage qui a connu des innovations considérables avec l'introduction du numérique et du digital dans notre méthodologie de travail. Nous propo-

sons à notre réseau professionnel de paysagistes des outils innovants afin de faire évoluer la création, la conception et l'entretien au quotidien. Sur la végétalisation des murs, qui va être une tendance forte dans les prochaines années, nous avons développé des méthodes et techniques autour de l'utilisation de la 3D pour permettre aux clients de visualiser le rendu final de la végétalisation du mur, à l'aide d'un modèle de développement des végétaux sur le mur, qui vont petit à petit coloniser l'espace qui leur a été destiné. En effet, une interaction plus étroite et plus forte entre les métiers du paysage et l'innovation va nous permettre de révolutionner la qualité de nos services tout en promouvant un modèle plus écologique.

Quelques mots sur votre rôle à venir dans le projet de « Paris Saclay »

Plantations Bio participe et contribue à différents cénacles avec les différentes parties prenantes afin de contribuer au développement du pôle Paris Saclay, un cluster de création scientifique et technologique de rang mondial. Je tiens à remercier les encouragements de Monsieur Bruno Van Parys, Délégué Général de l'AX. Ajouter un verdissement astucieux et esthétique garantira une attractivité supplémentaire à ce technopôle. Suite au succès connu par la COP 21 et à l'émergence de nouvelles demandes et attentes sociales en termes de développement durable, encourager et renforcer l'attractivité des espaces avec une touche de verdure nous semble indispensable. ■

